Mise en place d'une cartothèque au Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève : propositions



Travail de diplôme réalisé en vue de l'obtention du diplôme HES

Vol. 2: Annexes

par:

Carla ARGENZIO-FORTUNA

Rossana BEYLARD-OZEROFF

Liliam C. MONTERO BARROS

Conseillère au travail de diplôme :

(Madame Ariane REZZONICO, Chargée d'enseignement HES)

Genève, le 10 novembre 2006

Haute École de Gestion de Genève (HEG-GE)

Filière Information documentaire

Table des matières

Table des	s matières	1
Annexe 1		2
Gloss	aire	2
Annexe 2	:	9
Institu	utions visitées	9
	Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Département des Care et Plans	
	Centre d'iconographie genevoise	14
	Bibliothèque du département de la Faculté des Sciences de la terre de l'Université de Genève	18
	Musée d'ethnographie de Genève	23
	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne	28
Annexe 3	•	.32
Analy	se de l'existant	32
	Enquête auprès du public externe	35
	Questions pour l'entretien	37
	Résultats de l'inventaire physique de cartes	38
	Extrait de la grille Excel	39
Annexe 4	:	.40
Guide	es	40
	VIRTUA	41
	ENDNOTE (Version demo X)	48
	WIKINDX	56

1

Annexe 1

Glossaire

- Archival Encoded Description (EAD): Destinée à la description d'une production documentaire (métadonnées descriptives) qui permet de structurer les instruments de recherche de type archivistique : inventaires, répertoires, catalogues de collections. Elle est fondée sur la norme SGML et est compatible avec XML.
- Atlas: Recueil de cartes géographiques (dont le frontispice, à l'origine, représentait Atlas). Par extension, recueil de cartes, planches, plans, graphiques, joint à un ouvrage.
- **Bulletin Board Code** (BBcode): Code utilisé par le Bulletin Board. Forum de discussion ouvert à tous dans un réseau ou une messagerie.
- **Carte bathymétrique :** Carte qui représente les variations de profondeur des plans d'eau (lacs, mers, étangs...).
- Carte de base: Carte topographique la plus précise et la plus détaillée issue directement des levés, le plus souvent à la même échelle que ceux-ci. La carte de base de la France, établie par l'Institut Géographique National, est à l'échelle 1:25 000.
- **Carte géographique** : Représentation à échelle réduite de la surface totale ou partielle du globe terrestre.
- **Carte géologique**: Carte topographique sur laquelle ont été tracés les contours géologiques, c'est-à-dire l'intersection des limites géologiques avec la surface topographique. Le contour géologique est donc la ligne d'affleurement d'une limite de formation géologique.
- **Carte gravimétrique** : Fournit des indications sur le champ de gravité.
- Carte topographique: Représentation à moyenne ou à petite échelle des éléments naturels et artificiels situés sur la surface terrestre, ainsi que des formes du terrain. La carte topographique se distingue essentiellement du plan topographique par le fait que, dans la première, des détails importants (bâtiments isolés, voies de communication) ne sont plus représentés à l'échelle, mais par un signe conventionnel.
- **Carte** : Représentation graphique d'une région à l'aide de formes illustrant des objets et des symboles destinés à décrire la nature de ces objets, organisés selon leur position géographique.
- Cartographie: Ensemble des études et des opérations scientifiques, artistiques et techniques intervenant à partir des résultats d'observations directes ou de

- l'exploitation d'une documentation dans l'élaboration et l'établissement de cartes, plans et autres modes d'expression, ainsi que dans leur utilisation.
- Cartothèque : Collection de cartes géographiques; local où elles se trouvent.
- **Compactus**: Ensemble de rangées de rayonnages sur rail (donc mobiles) qui permet d'augmenter la capacité d'entreposage des documents. On estime que, pour la même surface de plancher, on peut mettre environ 2,5 fois plus de documents dans un compactus que dans un rayonnage régulier.
- **Définition**: C'est le nombre de pixels (petits points) constituant l'image (hauteur multipliée par largeur en pixels). Plus il y a de pixels dans une image, mieux cette dernière est définie, donc plus elle supportera un agrandissement de qualité.
- **Digital Versatile Disc** (DVD): Disque optique destiné au stockage des données numériques. Par rapport à un CD, le DVD offre des gravures plus fines, ce qui permet d'obtenir une capacité de 4,7 Go par face et par couche, soit environ sept fois celle d'un disque CD actuel.
- **Document Type Définition** (DTD) : Définition de la grammaire d'un document XML en termes d'éléments et d'attributs.
- **Dot Per Inch** (DPI): (ou point par pouce) Nombre de pixels contenus dans un pouce (2,054 cm) indiquant la définition d'un scanner, d'une imprimante. (72 dpi format de l'image web, 300 dpi format standard, 500 haute résolution).
- **Échelle**: Rapport entre une distance figurant sur un levé, un plan ou une carte, et la distance homologue du terrain. Symbole 1 / E. On distingue 3 types d'échelles: 100 000 < E Petite échelle 10 000 < E, Moyenne échelle < E < 10 000, Grande échelle. Dans les grandes échelles, on peut distinguer les très grandes échelles: E < 1000.
- **Extensible Markup Language** (XML): Métalangage développé par le W3C (World Wide Web Consortium) permettant de définir des langages de marquage de documents ou de messages (au centre d'un ensemble de standards dédiés à la communication dans les systèmes d'information).
- **Extensible Stylesheet Language** (XSL): Langage de feuille de style extensible basé sur des règles de production.
- Extensible Stylesheet Language Transformation (XSLT): Langage inclus dans XSL, permettant de transformer un document XML en un nouveau document XML ayant une structure éventuellement différente.
- **Fac-similé**: Reproduction exacte, parfois à une autre échelle (d'un écrit, d'un dessin, d'un tableau), soit à la main soit au moyen d'un procédé photographique ou mécanique.

- **Feuille de style** (Style Sheet) : Ensemble de commandes de mise en page associées à un contenu et précisant la présentation désirée.
- **Géodésie**: Science qui a pour objet l'étude de la forme, des dimensions et du champ de gravitation de la Terre.
- **Géographie** : Science qui étudie et décrit la Terre à sa surface, en tant qu'habitat de l'homme et de tous les organismes vivants.
- **Géologie** : Science qui a pour objet la connaissance de la Terre, et spécialement de sa surface, et l'histoire de ses parties, l'évolution de leur agencement. La géologie étudie les parties du globe directement accessibles à l'observation.
- Global positioning system (GPS): Sigle américain pour Global Positioning System. Système de positionnement, à l'échelle du Globe, sur un ensemble de satellites artificiels. Ensemble de satellites artificiels particuliers, dont les éphémérides, qui sont en général connues, permettent un positionnement absolu ou relatif en tout point du Globe.
- **Grammage** : Définit le poids en gramme par mètre carré d'une feuille pour une surface donnée.
- **Humidité relative**: Proportion entre la quantité de vapeur d'eau effectivement contenue dans l'air et la capacité d'absorption de l'air à une température donnée.
- Hyper Text Markup Language (HTML): Le langage de balisage initial du Web, basé sur des tags fixes et des contenus mixant données de fond et données de présentation, généralement interprété par un navigateur (Browser) (Internet Explorer ou Firefox ou Opéra).
- Hypertext Preprocessor (PHP) : Technologie permettant d'intégrer des programmes écrits dans un langage interprété simple au sein de pages web côté serveur. Langage de scripts libre principalement utilisé pour être exécuté par un serveur http.
- Joint Photographic Experts Group (JPEG): La compression JPEG réduit l'espace des données et élimine les informations superflues pour l'affichage de l'image. Il en résulte une perte de données une fois l'image décompressée. Toutefois, la différence n'est généralement pas visible. Une image JPEG est automatiquement décompressée à l'ouverture de son fichier.
- Latitude : Angle que fait la verticale d'un point de la surface terrestre avec le plan de l'équateur.
- **Levé** : Document résultant d'un lever. Lever est l'ensemble des opérations destinées à recueillir sur le terrain les données originales indispensables à l'établissement d'une carte.

- **Logiciel libre :** Fait référence à la liberté pour les utilisateurs d'exécuter, de copier, de distribuer, d'étudier, de modifier et d'améliorer le logiciel.
- **Longitude**: Angle dièdre formé par le plan méridien d'un lieu avec un plan méridien fixe choisi comme origine, compté généralement de 0 à 180 degrés (ou 200 grades) Est ou Ouest.

Malacologie: Étude des mollusques.

Méridien: Cercle imaginaire passant par les deux pôles terrestres. La longueur du méridien terrestre est à peu près de 40 000 km.

Métalangage: Langage décrivant d'autres langages.

- Mylar : Pellicule de polyester de marque registrée. Mylar est une effective barrière aux moisissures, poussières et graisses. La stabilité chimique du polyester permet son utilisation pour la conservation des biens culturels. Le polyester est thermoplastique et on peut en faire des fibres ou des films. Les fibres sont opaques et peuvent se présenter sous forme de tissu non tissé, comme le Reemay®. Les films les plus connus sont, entre autres, le Mylar® et le Melinex®, et sont transparents, résistants au déchirement et électrostatiques.
- **Numérisation**: (digitalisation) Conversion de données analogiques en données numériques à l'aide d'un scanner. Nous disposons de plusieurs types de scanners utilisés en fonction des besoins.
- Octet : Un octet équivaut à 8 bits. 1024 octets = 1 Ko, 1024 Ko = 1 Mo, 1024 Mo = 1 Go. L'octet permet de quantifier un fichier.
- Ontologie: En informatique, une ontologie est un ensemble structuré de concepts. Les concepts sont organisés dans un graphe dont les relations peuvent être des relations sémantiques et des relations de composition et d'héritage (au sens objet). L'objectif premier d'une ontologie est de modéliser un ensemble de connaissances dans un domaine donné.
- Parallèle : cercle qui détermine la section d'une surface de révolution par un plan perpendiculaire à l'axe.
- Perspective cavalière: perspective de convention (l'œil de l'observateur étant supposé situé à l'infini) permettant de montrer l'agencement des diverses parties de l'objet.
- **Pixel**: Le plus petit élément d'une image numérique. Il sert d'unité de mesure exprimée en octets. Un pixel "pèse" 3 octets.
- **Portulans**: Carte marine des premiers navigateurs. Livre contenant la description des ports et des côtes.
- **Projection :** Correspondance mathématique continue entre les points d'un ellipsoïde de référence et les points d'un plan.

- **Recoupement**: Terme qui indique le nombre de notices catalographiques présentes dans un catalogue collectif en réseau susceptibles d'être importées sur une base de données locale en réduisant le temps de saisie.
- **Résolution**: C'est le nombre de pixels par unité de longueur. L'unité de longueur mondialement utilisée est le pouce (2,54 cm). En général, on retient la valeur de 300 pixels par pouce (dpi) car c'est la qualité « photo » que sont capables de reproduire les imprimantes professionnelles.
- **Retrocatalogage** : Action qui permet de transformer les données de fiches manuelles en données lisibles à l'ordinateur.
- **Rich Text Format** (RTF) : Format de fichier développé par Microsoft pour l'exportation et l'importation d'un texte formaté entre divers logiciels de traitement de texte.
- **Scanner**: Matériel permettant de transformer des documents ou des films en fichiers numériques.
- **Servuction**: Néologisme construit par la contraction de l'expression production et service.
- **Structured Query Language** (SQL) : Langage développé par IBM pour l'interrogation de bases de données relationnelles.
- Système d'information géographique (SIG) : Est un ensemble de données repérées dans l'espace, structuré de façon à pouvoir en extraire commodément des synthèses utiles à la décision.
- Tagged Image File Format: (TIFF) est un format de fichier graphique permettant de stocker des images pixellisées de tailles importantes (plus de 4 Go compressées), sans déperdition de qualité. Le format TIFF convient surtout pour des impressions en haute résolution pour obtenir une image proche de la qualité argentique.
- **Tectonique**: Ensemble des déformations subies par les couches géologiques déjà formées.
- Thermo hydrographe: Le thermo hydrographe mécanique produit un enregistrement chronologique simultané de la température et de l'humidité relative pour une période déterminée. Le thermo hydrographe électronique est plus petit et plus robuste que le thermo hydrographe mécanique; cependant, pour connaître les résultats obtenus, il faut télécharger les données du thermo hydrographe électronique dans un ordinateur une fois la prise de mesures terminée.
- **Thermo hygromètre**: Matériel mécanique ou électronique de mesure conjointe du couple température/humidité relative; la mesure se fait au moyen de sondes adaptées, et éventuellement à distance.

- **Thésaurus**: Dictionnaire de mots significatifs, souvent ciblé sur un domaine, avec pour chaque mot : racine, mot préféré, synonymes, généralisations, etc.
- **Topographie**: Technique du levé des cartes et des plans de terrains assez étendus (à la différence de la planimétrie) à échelle relativement petite et en supposant la Terre plane (à la différence de la géodésie).
- **Topologie**: Description des relations spatiales entre les entités d'une couche d'information géographique.
- Wiki: Un ensemble de projets de la fondation Wikimedia visant à créer des sites Web d'accès libre et gratuit, dont le contenu peut être enrichi par n'importe quel utilisateur. Parmi les exemples de sites Wiki figurent l'encyclopédie Wikipedia ou le dictionnaire de citations Wikiquote

Bibliographie pour le Glossaire

Les définitions figurant ci-dessus ont été tirées des ouvrages suivants :

- AZENTIS. Définitions. In : Site de Scanreflex [en ligne].
 http://www.scanreflex.com/definitions.php (consulté le 08.11.2006)
- CENTRE DE CONSERVATION QUÉBEC. Préserv'Art. In: Site du Centre de conservation Québec. Ministère de la Culture et des Communications: [en ligne]. http://preservart.ccq.mcc.gouv.qc.ca/ (consulté le 08.11.2006)
- Encyclopaedia universalis [Ressource électronique]. Edition Version 11. [Paris]
 : Encyclopaedia Universalis France, 2006. 1 DVD-ROM + 1 notice d'utilisation (12 p.)
- INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL. Mesurer les distances avec une carte. In: Site du serveur éducatif de l'IGN et de l'Éducation Nationale sur l'information géographique [en ligne].
 http://seig.ensg.ign.fr/fiche.php3?NOCONT=CONT0&NOFICHE=FP29&RPHP=&RCO=&RCH=&RF=&RPF=&RPC (consulté le 08.11.2006)
- JORIO, Marco (réd.). Site du Dictionnaire historique de la Suisse [en ligne]. http://www.hls-dhs-dss.ch/index.php (consulté le 08.11.2006)
- LAMIZET, Bernard, SILEM, Ahmed. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Ellipses, 1997. 590 p.
- ROBERT, Paul. Le nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle éd ; texte remanié et amplifié sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey. Paris : Dictionnaires Le Robert, 2005

Annexe 2:

Institutions visitées

Bibliothèque publique et universitaire de Genève, Département des Cartes et Plans	
Adresse :	Parc des Bastions
URL:	http://www.ville-ge.ch/bpu/credit.htm
Personne contactée :	Madame Marianne Tsioli-Bodenmann
Responsabilité :	Responsable de la collection de cartes et plans de la BPU
E-mail :	marianne.tsioli@ville-ge.ch
Téléphone :	022 418 28 40
Date de la visite :	11.04.2006

La Bibliothèque Publique et Universitaire de la Ville de Genève conserve une précieuse collection de cartes suisses et étrangères. En ce qui concerne les collections cartographiques genevoises, elles sont, depuis 1993, gérées par le Centre Iconographique Genevois. A l'heure actuelle, les nouvelles acquisitions de la BPU proviennent essentiellement de dons de particuliers ¹.

Quantité – étendue :	Le département des cartes et plans de la BPU compte une collection de quelque 25,000 pièces.
Type de contenu :	Il s'agit de cartes de tous types, suisses et étrangères, du 16e siècle à nos jours.
	Le territoire genevois ainsi que le bassin lémanique sont particulièrement bien représentés.
Consultation - public :	Ce fonds, d'une grande richesse historique, est mis à la disposition d'un public très large composé des
	chercheurs, professeurs et étudiants particulièrement intéressés par les ressources historiques du
	département. La consultation est possible sur rendez-vous.
(BPU, 2006)	
Type de rangement :	Il existe des armoires pour le rangement des cartes à plat. Quelques séries de cartes pliées sont
	conditionnées dans des boîtes fermées et gérées par le département des imprimés. Il n'existe pas de
	rangements des cartes suspendues.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE DE LA VILLE DE GENEVE. Site de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève [en ligne]. http://www.ville-ge.ch/bpu/credit.htm (consulté le 08.11.2006)

Type de support :	Essentiellement sur papier ; quelques cartes sont découpées et collées sur toile.
Conditionnement :	Lors de notre visite, nous avons pu constater que bien qu'une partie du fonds possède des portefeuilles de protection, ce n'est pas le cas pour la plupart des cartes de la collection, qui se trouvent dans des tiroirs, empilées voire, dans certain cas, écrasées car, la collection grandissant, le mobilier devient insuffisant en nombre.
Niveau de description – classification – catalogage :	Classement : les cartes suivent un système de classement défini en 1947 et modifié par la suite, dès 1967 ² . Elles sont rangées par pays, par genre et par format, à l'exception des cartes murales qui, elles, sont roulées et classées à part.
Bibliothèque Riblique et Unirecsitàire, Genère : <u>Département des Carles</u> <u>Inventaire :</u>	Catalogage: Il est actuellement sur papier (fiches). Les fiches décrivent uniquement les cartes suisses (cataloguées à partir de 1977), françaises (1967) et savoyardes (1975). Quant aux cartes étrangères, elles ne font pas l'objet d'un catalogage; il faut donc se rendre directement aux armoires et chercher dans la classification leur emplacement.
Numérisation :	Étant donné que le catalogue devrait être un jour ou l'autre informatisé, la bibliothécaire responsable se pose la question de savoir si les documents cartographiques devraient être intégrés à un catalogue d'imprimés ou s'ils devraient être traités dans un fichier à part ou en lien avec des fichiers décrivant des cartes et plans.

_

MONTMOLLIN, Isabelle de. Classement des cartes de France : à l'exclusion de celles de Savoie, du Département des estampes et cartes de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, et cataloguement de leur partie topographique. Genève : [s.n.], 1967. 31 f.

Conservation et restauration :

Locaux : Les conditions de conservation des documents et leur sécurité ne sont pas tout à fait optimales. En effet, les locaux anciens de la BPU ne permettent pas un bon contrôle de l'humidité ni de la température.

Cartes: La responsable du fonds nous a fait part de son souci concernant l'entretien de la collection, les réparations et la restauration des pièces. Elle pense que les conditions dans lesquelles les documents cartographiques sont conservés dans les locaux de la BPU devraient être améliorées. A ce jour, il n'y a pas de projet de restauration.

Notes:

Gestion des locaux: Des locaux appropriés permettraient de mettre en place un bon système de conditionnement (à titre d'exemple, on peut regretter que le bâtiment de la BPU, étant donnée son ancienneté, ne bénéficie pas actuellement d'une bonne isolation).

Les armoires à tiroirs utilisées pour le rangement des cartes sont assez lourdes et encombrantes : il convient donc de ne pas négliger l'aspect ergonomique.

Les armoires semblent être plus appropriées pour le rangement des cartes que le système des cartes suspendues dans des « compactus », du fait qu'elles sont déjà protégées de la poussière par le meuble même.

Système de catalogage: Nous avons pu constater l'absence de règles de catalogage conformes aux normes actuelles. Ce travail de catalogage n'est pas envisageable pour l'instant car les coûts en personnel qualifié peuvent se révéler très onéreux. C'est, en effet, un traitement complexe que celui des cartes, vu la diversité des formats, des échelles, etc.

Centre d'iconographie genevoise	
Adresse :	Passage de la Tour 2 / Boulevard du Pont-d'Arve
	CH-1205 Genève
URL:	http://www.ville-ge.ch/bpu/collspec/f/cig-rens.htm
Personne contactée	Madame Sabina Engel
Responsabilité :	Adjointe scientifique
E-mail :	sabina.engel@ville-ge.ch
Téléphone :	022 418 46 79
Date de la visite :	15.05.2006

Depuis 1993, les collections iconographiques de la BPU (désormais Bibliothèque de Genève) sont regroupées avec celles du Musée d'Art et d'Histoire dans le Centre d'iconographie genevoise (CIG) sis dans le nouveau bâtiment du Passage de la Tour.

Cette réunion des collections se justifie par leur complémentarité et constitue désormais un important centre consacré au patrimoine visuel de la *Région Genevoise*. D'un point de vue administratif, les collections n'ont cependant pas été fusionnées et continuent à être gérées par le service dont elles dépendent, à savoir par la Bibliothèque pour une partie d'entre elles et par le Musée pour l'autre.

Quantité – étendue :	1'500 cartes et plans
Type de contenu :	Cartes topographiques, principalement de Genève et de la région genevoise, à différentes échelles et plans et projets concernant l'urbanisme de la ville, ainsi que quelques notices explicatives.
Consultation - public :	Tout public, mais l'accès aux collections ainsi qu'aux catalogues requiert l'assistance du personnel qualifié. Des reproductions peuvent être fournies aux frais du demandeur. La consultation se fait sur place. Le public est composé essentiellement de chercheurs, étudiants ou éditeurs de publications. Il n'y a pas de prêt à domicile. Le prêt pour exposition est possible, sous certaines conditions.
Type de rangement :	La majeure partie des cartes est dépliée et stockée à plat dans des meubles à tiroirs en métal pour les grands formats. Quelques exemplaires sont rangés dans des rouleaux.

Type de support :

Sur papier essentiellement, mais on trouve aussi des cartes découpées et encollées sur toile.

Conditionnement:



Peu de cartes en rouleaux. Des cartes ou petits groupes de cartes dans des chemises de carton non acide appropriées pour la conservation ou dans des fourres.

Il est prévu de garder quelques cartes en « mylar »³, ce qui protège l'objet tout en permettant sa visualisation.

Niveau de description classification catalogage:



L'approche est plutôt archivistique. Il existe un registre d'inventaire dans un cahier qui répertorie toutes les cartes ou groupes de cartes.

Le catalogue actuel est sur fiches, avec une classification thématique. Il y a également une classification alphabétique par auteurs ou par titres anonymes.

Quelques cartes de Genève et de sa région ont été informatisées en 1985 dans les bases REVIL et RERO, (46 notices liées à un travail fait par Monsieur Burgy il y a 15 ans).

La classification physique est établie par format : petit, moyen et grand, et la classification de tous les objets iconographiques est numérique; les numéros 38, 39 et 40 correspondent aux cartes et plans.

Voir Annexe 1

Numérisation:

Le projet de numérisation est en cours, ayant commence en 2006 il est prévu sur 4 ans et inclut une description générale en XML avec le logiciel utilisé par le Département de manuscrits de la Bibliothèque de Genève (BPU) - Odyssée, mais la description archivistique n'a pas encore été déterminée. Ce projet vise la conservation à long terme et a pour objectif d'améliorer la diffusion des collections. La numérisation permet de réduire le nombre des manipulations de l'original et autorise une plus grande rapidité d'accès et de transmission. La prise de vue numérique est faite sur place.

Conservation et restauration :



Locaux: Les conditions de conservation et de sécurité sont optimales pour les documents. Les locaux sont propres et modernes. Contrôle d'humidité et de température avec système de climatisation et déshumidificateur. Présence d'appareils de mesure : Thermo-hygromètre et système d'alarme de feu.

Cartes: Actuellement, les responsables de la collection établissent un diagnostic de l'état de conservation et évaluent la collection en vue de la numérisation. En effet, les documents à numériser doivent être en bon état, ce qui implique qu'ils soient préalablement restaurés, le cas échéant.

Pour chaque élément observé, on note s'il s'agit d'un document original, s'il est à restaurer et si la restauration doit être faite par le Centre, par la Bibliothèque de Genève (BPU) ou par un tiers.

Notes:



Ils conditionnent l'objet et réparent les pièces qu'il est possible de réparer. Ils indiquent également s'il s'agit d'un élément à numériser en priorité.

En général, l'état de conservation de la collection est bon, les conditions de stockage et de conditionnement sont adéquates et visent la conservation à long terme. Le Centre se charge de la conservation à long terme des collections.

Bibliothèque du département de la Faculté des Sciences de la terre de l'Université de Genève	MENALOGE
Adresse :	13, rue des Maraîchers
	CH-1205 Genève
URL:	http://www.unige.ch/biblio/sciences/informations/infoBsst.html
Personne contactée	Madame Sandra LEVAI
Responsabilité :	Bibliothécaire responsable
E-mail :	Sandra.Levai@terre.unige.ch
Téléphone :	Tél. +41 (0)22 37 96621
Date de la visite :	11.05.2006

La Bibliothèque des Sciences de la terre a été créée en 1860. Elle est coordonnée dans le réseau genevois (SEBIB) depuis l'informatisation du catalogue sur SIBIL. Il existe une coordination pour les 7 bibliothèques des sciences depuis 2002, dont elle est la coordinatrice. (Pour plus d'information, visiter le site)

Quantité – étendue :	Elle possède 4'550 cartes.
Type de contenu :	Cartes et plans topographiques, géologiques, de Suisse et de France principalement - mais il y en a du monde entier. Les cartes et plans sont à différentes échelles. Il existe également des notices explicatives et des monographies d'études préalables à l'élaboration des cartes. La collection de cartes de la Suisse est complète : il y a toutes les cartes parues, en deux exemplaires. Elles proviennent d'une donation de l'Office Fédéral. La collection de cartes de la France, quant à elle, est incomplète. Une partie des cartes provient de donations, d'autres ont été achetées à deux exemplaires, l'un à plat et l'autre plié. L'acquisition des cartes se fait à la demande, sauf pour ce qui concerne l'Italie et l'Espagne avec lesquelles des échanges ont lieu.
Consultation - public :	Les cartes sont uniquement consultables, sauf pour les personnes ayant un bureau dans le bâtiment (où elles doivent les conserver car elles sont récupérables en tout temps : on n'est donc pas autorisé à les emporter sur le terrain). Quelques exceptions sont possibles avec l'accord du personnel de la bibliothèque - pour faire scanner la carte à l'extérieur, par exemple (prêt restreint d'un à deux jours).

Type de rangement :

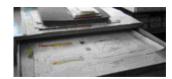


Une partie des cartes est stockée, pliée dans des boîtes de carton, elles-mêmes rangées dans des armoires de métal pour les cartes de France et de Suisse; les autres boîtes sont sur des étagères. Une autre partie est à plat, sans autre type de conditionnement, dans des meubles à tiroirs en métal pour grand format (il s'agit, entre autres, des cartes anciennes). Un certain nombre de cartes sont suspendues dans un meuble en bois conçu à cette fin et sont classées par pays et par échelle.

Type de support :

Sur papier, avec ou sans toile.

Conditionnement:



Quelques cartes en rouleaux sur la table.

Des cartes à plat dans des tiroirs ou suspendues sans autre type de conditionnement.

Note: Le conditionnement des cartes « suspendues » rend plus difficile la recherche mais plus facile le scannage. En outre, le ruban utilisé pour ranger les cartes dans le meuble est difficile à trouver: il faut le coller dans la partie supérieure mais parfois il se détache. Par ailleurs, pour la conservation ce n'est pas le procédé le plus adéquat.

Niveau de description – classification – catalogage :

Les cartes ne sont pas cataloguées sur Virtua: la bibliothécaire responsable a jugé trop compliqué d'utiliser ce réseau pour le catalogage des cartes pour du personnel non professionnel, géologue disponible au moment de ce travail d'enregistrement. Par ailleurs, un millier de cartes étaient déjà

décrites dans une base de données en « FileMaker ». Cette base de données à été élaborée par un étudiant dans le cadre de son travail de diplôme⁴, avec pour objectif d'enregistrer les cartes sur un support informatique utilisable et de créer un lien direct entre la base de données « FileMaker » et un logiciel de cartographie – Arcview – qui devait permettre la visualisation directe des cartes en spécifiant simplement une longitude et une latitude - mais ce lien n'a jamais été établi. De plus, les enregistrements postérieurs à ce travail de diplôme suivent les mêmes règles et ont été complétés par les enregistrements effectués par deux géologues, mais ils peuvent présenter certaines incohérences liées au fait que divers aides-bibliothécaires ont alimenté la base sans toujours maîtriser les choix, les données géologiques/géographiques ni le vocabulaire choisi pour les descriptions. Actuellement, et depuis plus d'une année maintenant, toutes les cartes sont dans FileMaker, à quelques exceptions près pour des suites incomplètes ou des cartes sans notice, par ex.

En ce qui concerne la classification des cartes de la Suisse, on note qu'elle suit la numérotation de la carte elle-même, chaque carte étant dotée d'un numéro différent. Après le pays et un numerus représentant l'échelle vient le numéro de la carte. Les notices explicatives des cartes suspendues se trouvent sur le meuble des cartes suspendues (les autres notices explicatives sont avec les cartes pliées).

Numérisation:

Il n'y a pas de projet de numérisation.

FOWLER, Simon. L'intégration du fonds cartographique de la bibliothèque dans un système d'information géographique (SIG). 2001. Genève : Section des sciences de la terre de l'Université. VII, 33 p. : ill. 29 cm

Conservation et restauration:



Locaux: Le but principal de la bibliothèque n'est pas la conservation à long terme mais la mise à disposition de la collection. Les locaux ne sont pas dotés d'un système de contrôle de l'humidité relative et de la température, mais le bâtiment de l'Université gère ces paramètres pour le travail de bureau. Les conditions qui prévalent dans les locaux sont donc acceptables.

Cartes : Il n'y a pas de projet de restauration des cartes. La majeure partie de la collection est constituée de cartes récentes, en bon état, et les cartes anciennes sont peu demandées.

Notes:

La page Web se trouve au niveau de la Faculté; la collection est visible, car il y a une extraction complète du fichier FileMaker, soit la totalité (environ 4500 cartes).

La collection comptait énormément de doublons. Un tri a donc été effectué. Les cartes anciennes de Genève ou de la région ont été transférées à la BPU et/ou au Centre d'iconographie genevoise.

Musée d'ethnographie de Genève	MEG
Adresse :	Boulevard Carl-Vogt 65
	CH – 1205 Genève
URL:	http://www.ville-ge.ch/musinfo/ethg/expo02.php
Personne contactée	Monsieur Christophe Gros
Responsabilité :	Chargé des collections européennes
E-mail :	christophe.gros@eth.ville-ge.ch
Téléphone :	41 22 4184579
Date de la visite:	30.05.2006

« Le Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, inauguré le 25 septembre 1901, fut créé à l'initiative du professeur Eugène Pittard (1867-1962) (...) Aujourd'hui deuxième de Suisse par l'importance de ses collections, le Musée d'ethnographie de Genève conserve 80'000 objets et plus de 300'000 documents témoins des civilisations traditionnelles des cinq continents »⁵ Parmi ces derniers, un important fonds cartographique.

Quantité – étendue :	Environ 4000 cartes.
Type de contenu :	Il s'agit de cartes topographiques, géologiques, routières ; de cartes de voyage du XVII ^e siècle, de cartes anciennes : du XVIII ^e –XX ^e (1950). Une collection appartenait à Georges Amoudruz, qui a fait don de toute sa collection et qui était un passionné de géographie. La collection est assez variée : Suisse, France voisine, Italie.
Consultation - public :	Pour le moment, il n'y a pas de consultation. La collection est peu connue et la diffusion est inexistante. L'accès à la collection s'effectue sur demande. La collection est accessible à tout public, selon la motivation. Le musée a intérêt, à moyen terme, à transférer la collection à la bibliothèque pour la rendre plus accessible.

⁻

VILLE DE GENEVE. Site du muséum d'ethnographie de Genève. [en ligne]. http://www.ville-ge.ch/musinfo/ethg/expo02.php (consulté le 08.11.2006)

Type de rangement :



Le rangement s'effectue en deux endroits différents : dans le grenier du musée (avant le traitement archivistique, la conservation ou la restauration) et au port franc pour la conservation à long terme.

Cartes à plat en cartables et fourres rangés dans des meubles en bois.

Cartes pliées (toilées et non toilées) dans des boîtes rangées sur des étagères en bois.

Type de support :

Papier à plat (cartes anciennes) ou pliées (sur toile ou sans toile).

Conditionnement:



Papier non acide utilisé comme fourre pour chaque carte dépliée.

Cartables de conservation non acides avec réserve alcaline en 5 formats différents.

Boîtes de conservation en carton non acide avec réserve alcaline pour les cartes pliées.

Niveau de description – classification – catalogage :

En ce qui concerne la description des pièces cartographiques, le Musée a adapté la base de données « FileMaker » avec des champs plus spécialisés pour la conservation à long terme.

Un projet visant à mettre à disposition la base de données sur le web afin de conférer une plus grande visibilité à la collection est en cours.

Le classement est par thème ou zone géographique. Le classement physique est fait du point de vue archivistique. Il suit un numérus currens de la base de données permettant de retrouver le document en tenant compte du format (grand, moyen, petit).

Pour la conservation, il est fait une distinction entre documents « restaurés » et « non restaurés ».

En ce qui concerne les cartes Michelin de la France, elles sont classées par ordre alphabétique (elles sont conservées pliées dans des boîtes).

Numérisation:



Tous les éléments iconographiques, au moment d'être traités par la base de données, sont photographiés dans l'atelier de photographie du musée et mises sur le serveur du réseau du musée.

Les photos ont une faible résolution pour la diffusion et une résolution plus élevée pour la recherche.

La numérisation fait aussi partie de la conservation des objets : les photos servent de preuve lorsqu'un objet est prêté pour une exposition.

Conservation et restauration



Locaux: Il y a deux locaux : le grenier du musée, qui ne comporte pas de contrôle environnemental, et le port franc, où les mesures de conservation sont prises en compte et où le contrôle est assez rigoureux.

Cartes: La base de données « FileMaker » évite la manipulation directe des cartes, facilite la recherche et l'accès. Le conditionnement et le rangement suivent une méthodologie de travail archivistique et recourent aux matériaux de conservation qui sont les plus adaptés du point de vue de la préservation à long terme.

Le musée emploie un restaurateur externe pour effectuer des travaux de restauration des cartes et autres documents iconographiques.

La base de données inclut une rubrique dans laquelle la carte est évaluée matériellement, ce qui permet d'assurer les documents en cas de vol ou d'accident.

Notes:

Sur la base de données actuelle (« FileMaker »), le musée n'applique pas de règles de catalogage spécifiques mais une adaptation ajustée aux besoins internes de l'institution et elle n'est pour l'instant, pas disponible sur le net. Le musée possède un atelier de conservation, un atelier de photographie et des locaux de traitement et archivage.

Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne	
Adresse :	Quartier UNIL-Centre
	Bâtiment Unithèque
	CH-1015 Lausanne
URL:	http://www.unil.ch/bcu/page17028.html
Personne contactée	Madame Jocelyne Hefti
Responsabilité :	Archiviste de la collection de manuscrits
E-mail :	Jocelyne.Hefti@bcu.unil.ch
Téléphone :	+41 21 692 47 83
Date de la visite:	30.05.2006

« Le Fonds des cartes et plans géographiques de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne fut créé en 1893 par le pasteur Paul Vionnet, photographe amateur de talent, lorsqu'il fonda la «Collection historique vaudoise ». Celle-ci fut intégrée en 1903 au Musée cantonal des antiquités, quand Paul Vionnet fut nommé Conservateur-adjoint pour les collections historiques. A son décès en 1914, c'est sa fille Esther Vionnet qui lui succéda. La collection déménagea à la Cité en 1923, lors de l'inauguration du « Musée historiographique vaudois », rattaché en 1945 à la BCU sous le nom de « Cabinet iconographique », puis de « Département des Estampes » de 1967 à 1979. Suite à la fermeture du Département des Estampes, les cartes de géographie anciennes ont transité par les caves du premier Bâtiment des sciences humaines à Dorigny avant d'intégrer la Réserve des Manuscrits en 1985 ...».

Quantité – étendue :





«... près de 600 cartes relatives au canton de Vaud et au bassin lémanique, dont 23 manuscrites, 154 plans de Lausanne, 18 vues aériennes de Lausanne en 1955, 46 cartes du Léman, 101 cartes du canton de Vaud et 106 cartes de régions ou villes vaudoises, près de 700 cartes concernant la Suisse, dont une en relief de 1900; plus de 1000 cartes relatives à l'Europe, dont la moitié des XVII^e et XVIII^e siècles, principalement d'Allemagne, de France et d'Italie, dont 25 cartes manuscrites; près de 200 cartes concernant l'Amérique, l'Afrique, l'Asie et l'Océanie; 30 cartes représentent le monde entier, 4 le ciel, 4 globes, quelques portulans (fac-similés. de manuscrits.). 25% de cartes toilées et 9% de cartes roulées (cartes murales, écoles...). Env. 1'550 cartes anciennes datant d'avant 1850; 48 plans mss. Originaux; 6 cartes en relief; 20 photographies aériennes; env. 300 plans de villes et de batailles (dont certains mss.) » ⁶.

UNIVERSITE DE LAUSANNE. Site de la bibliothèque cantonale et universitaire. [en ligne]. http://www.unil.ch/bcu/page26754.html (consulté le 08.11.2006)

Type de contenu :	Il s'agit de cartes géographiques, topographiques ainsi que de plans de villes et communes vaudoises ; de cartes de la Suisse et du monde de toutes les époques. On trouve aussi des fac-similés de cartes anciennes – datant du moyen âge ; environ 600 cartes relatives au canton de Vaud et au bassin lémanique ; des plans de Lausanne, des vues aériennes de Lausanne.
Consultation - public :	Étudiants de l'EPFL, professeurs de l'UNIL, chercheurs divers pour illustrer un ouvrage et tout public intéressé. Consultation sur place. La consultation se fait sur demande ou directement avec le bibliothécaire. Les cartes sont exclues du prêt. Elles peuvent être consultées pour des recherches ponctuelles. Ex : Avocats pour affaire, architectes, etc.
Type de rangement :	Naguère les cartes étaient en partie suspendues dans des meubles pour cartes, mais, par souci de conservation, ces meubles ont été remplacés par des meubles métalliques à tiroirs afin de garder les cartes à plat. Les tiroirs sont divisés en plusieurs sections avec séparateurs réglables incorporés aux meubles, en trois formats. Il y a quelque cartes en rouleaux – cartes murales – sur des étagères en bois. Certaines cartes pliées sont rangées dans des boîtes.
Type de support :	Papier ; cartes entoilées et non entoilées ; photographies de cartes ; cartes en relief.
Conditionnement :	Cartes dans des fourres en papier non acide. Parfois il y a une fourre par carte, d'autres fois on trouve plusieurs cartes par fourre

Niveau de description –	La classification physique est par format : A, B, C, D		
classification –	Naguère, les cartes étaient décrites sur fiches manuelles, puis ce fut sur SIBIL.		
catalogage :	Catalogue partiel sur Virtua : recherche par titre : Document électronique, ou par sujet : lieu et carte.		
	Les règles de catalogage : AACR2 (à partir de juin 2006)		
	Les cartes sont cotées, par exemple : IGB: I=iconographie ; G= géographie et le format A -D suivi d'un numéro.		
Numérisation ;	Il n'y a pas actuellement de numérisation systématique.		
	Quelques cartes ont été numérisées à l'occasion d'une exposition.		
Conservation et restauration	Locaux: Archives dans le sous-sol avec mesures de conservation. Température et humidité relative mesurées et contrôlées constamment. 45% de HR et 20 degrés de température.		
	Cartes Le rangement par format permet une bonne conservation des cartes, facilite l'accès et la manipulation. Les séparateurs sont très utiles.		
Notes :	La collection a été créée grâce à des dons. Il n'y a pas de budget d'acquisition pour les cartes et l'élimination se fait dans des cas extrêmes.		

Annexe 3:

Analyse de l'existant

« Evaluation et mise en place d'une cartothèque à la Bibliothèque du	Muséum
d'histoire naturelle de la Ville de Genève »	

 Dans quel département travaillez-vous et quelle est votre fonc
--

Département	Fonction

2. Utilisez-vous les ressources de la Bibliothèque ?

Oui, régulièrement	
De temps en temps	
Jamais	

3. Connaissez-vous la collection des cartes géologiques et topographiques de la Bibliothèque ? (si la réponse est **non** passez à la question 7)

Oui	
Non	

4. Si oui, utilisez-vous cette collection:

Régulièrement	
De temps à autre (plus de 2 fois dans	
l'année)	
Rarement (1 ou 2 fois dans l'année)	
Jamais (passez à la question 6)	

- 5. Quel type de cartes (géologiques ou topographiques) utilisez-vous et dans quel but ?
- 6. Pourquoi n'utilisez-vous pas la collection des cartes ?

		Bibliotheque		
		Autres (donner la raison ci-	dessous)	
7.		d'une mise en place d'un essionnels en matière de car		èque, quels seraient vos
8.	Seriez-vous détaillé avec	d'accord de consacrer un nous ?	peu de votre temp	s pour un entretien plus
		Oui Non		
Nom :_				
Prénor	n :			

Elles ne sont pas facilement accessibles Vous n'êtes pas un utilisateur de

Enquête auprès du public externe

Enquête Visiteurs Externes à la Bibliothèque du Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Genève.

Dans le cadre de notre travail de diplôme de fin d'études en Information Documentaire à la Haute Ecole de Gestion, qui consiste en l'évaluation et la mise en place d'une cartothèque (collection organisée et structurée de cartes géologiques et topographiques mises à disposition pour la consultation) au sein de cette Bibliothèque, nous souhaitons vous solliciter pour une enquête.

Nous vous prions de bien vouloir remplir le présent formulaire et le déposer en partant dans la boîte mise à disposition à cet effet.

Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

Carla Argenzio, Rossana Beylard et Liliam Montero

1. Connaissez-vous la collection de cartes géologiques et topographiques de la Bibliothèque (si la réponse est non , passez à la question 6)
Oui Non
2. Utilisez-vous cette collection :
Jamais ☐ Rarement ☐ De temps à autre ☐ Régulièrement ☐
3. Quel type de cartes utilisez-vous ?
Géologiques
4. Dans quel cadre ?
Études 🗆 Travail 🗆 Recherche 🗆 Loisir 🗆

5. Comment accédez-vous aux cartes ?
Consultation par fiches ☐ Demande auprès de la bibliothécaire ☐
6. En prévision de la mise en place d'une cartothèque, pensez-vous qu'elle serait utile pou vos activités ?
Oui
7. Quels seraient vos besoins en matière de cartes ?

Questions pour l'entretien

(Pour ceux qui n'utilisent pas les cartes)

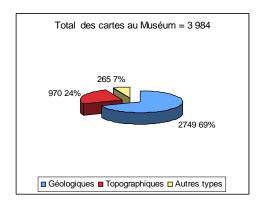
- 1. Pourquoi considérez-vous que les cartes ne sont pas utiles à votre activité ?
- 2. Pensez-vous que ces cartes sont utiles aux autres départements ? Dans quelle mesure ou dans quelle activité ?

(Pour ceux qui utilisent les cartes)

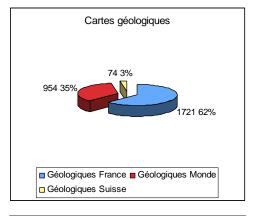
- 3. Pour quel type d'activités utilisez-vous ces cartes (Recherche, intérêt personnel, autres) ?
- 4. Comment consultez-vous les cartes ? Dans quelles conditions ?
- 5. Quelles sont vos préférences d'utilisation (type de prêt : prolongé, sur place ou prêt à domicile. Combien de temps ?)
- 6. Les emportez-vous sur le terrain ? si oui, à développer. (les préférez-vous pliées? collées sur toile ? en rouleau ?)
- 7. Avez-vous un éditeur préféré ?) En ce qui concerne la reproduction, vous arrive-t-il de faire des photocopies ?
- 8. Utilisez-vous également les cartes anciennes ? Dans quelle mesure ?
- 9. Quelle valeur accordez-vous à ces cartes ? (Patrimoine, référence)
- 10. Utilisez-vous des systèmes GPS ou SIG ? Si oui : Pensez-vous que les cartes de la bibliothèque restent toujours utiles ?
- 11. Préférez-vous des cartes numériques ?
- 12. Quelles sont vos suggestions par rapport au service actuel? Comment les cartes peuvent-elles être mises en valeur selon vous?

Résultats de l'inventaire physique de cartes Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève

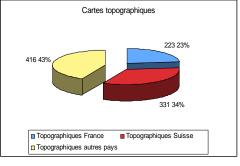
Total des cartes au Muséum						
Géologiques	2749	69%				
Topographiques	970	24%				
Autres types	265	7%				
Total	3984	100%				



Cartes géologiques						
Géologiques France	1721	62%				
Géologiques Suisse	954	35%				
Autres pays	74	3%				
Total	2749	100%				



Cartes topographiques						
Topographiques	223	23%				
France						
Topographiques	331	34%				
Suisse						
Autres types	416	43%				
Total	970	100%				



Extrait de la grille Excel

- Calcul du temps de catalogage et du taux de recoupement
- Analyse de l'état de conservation

	1	2		200	Total
Titre	•		 	 200	Total
No. RERO					
Existe en RERO (oui =1 ; non =0)					
Minutage (catalogage)					
Typologie de carte					
Géologique					
Topographique					
Autre					
Pays					
Suisse					
France					
Autre					
Support de la carte					
Toilée					
Non toilée (seulement papier)					
Cartonnée					
Bandelette					
Autre					
Type et lieux de rangement					
A plat					
Pliée					
Enroulée					
Boîte carton					
Pochette plastique					
Compactus					
Tiroir					
Suspendue					
Parois					
Sur la table					
Autre					
État de conservation					
État général (1 -5) mauvais, médiocre,					
bon, très bon, excellent)					
Jaunissement					
Plis					
Taches					
Déchirures					
Parties manquantes					
Boîte - pochette mauvais état					
Autre					
Format (G, M, P)					
Ancienne A/Moderne M					
Autres observations					

Annexe 4:

Guides

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

DE LA VILLE DE GENÈVE

GUIDE PRATIQUE

CATALOGAGE ET TRAITEMENT DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

VIRTUA



Carla Argenzio-Fortuna, Rossana Beylard-Ozeroff et Liliam C. Montero Barros Étudiantes de l'Haute Ecole de Gestion (HEG) - Filière Information documentaire

Genève, 2006

Guide pratique de catalogage et traitement des documents cartographiques du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève

VIRTUA

Introduction

Le logiciel Virtua est un système reconnu et utilisé par les employés de la Bibliothèque du Muséum pour la description bibliographique. Ce logiciel permet également la description cartographique, en tenant compte de ses caractéristiques spécifiques. Après une comparaison entre les règles ISBD et les règles AACR, nous avons opté pour ces dernières par souci d'harmonisation avec le travail de description bibliographique déjà en cours à la Bibliothèque.

Pour consulter le manuel en ligne7 :

Les règles s'appliquent à tout document cartographique, en particulier aux cartes géologiques, topographiques diverses, aux atlas géographiques, etc.

1. Titre et mention de responsabilité

Le titre s'écrit avec une majuscule au début, ou selon l'usage de la langue.

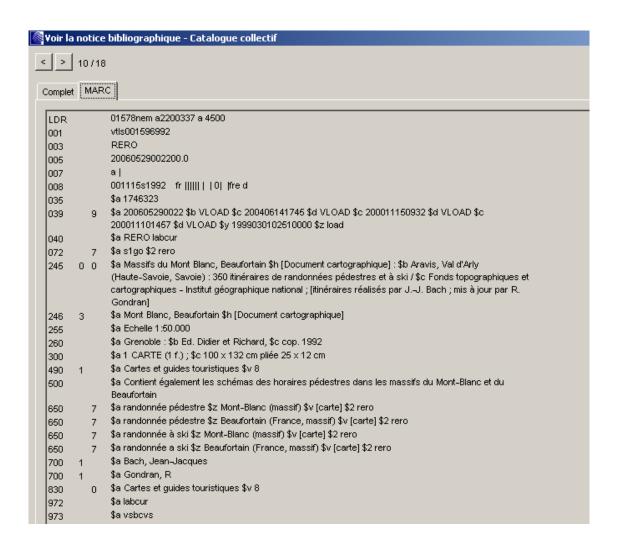
Exemple: \$a Carte routière de sécurité \$h [Document cartographique]

En présence d'un sous-titre, celui-ci est introduit par le signe « : » précédé et suivi d'un espace. Il n'y a pas de majuscule au début, sauf si le premier mot est un nom propre ou s'il s'agit d'un titre en allemand.

Exemple : \$a Massifs du Mont Blanc, Beaufortain \$h [Document cartographique] : \$b Aravis, Val d'Arly (Haute-Savoie, Savoie) : 350 itinéraires de randonnées pédestres et à ski.

-

RERO. Site du Réseau Romand [en ligne]. http://www.rero.ch (consulté le 08.11.2006)



On mentionne le premier titre parallèle et, s'il existe, un autre titre parallèle dans la langue de l'agence catalographique. Le titre parallèle est introduit par le signe « = » et commence par une majuscule.

Exemple: \$a Naher Osten \$h [Document cartographique] = \$b Middle East = Proche-Orient

Si l'échelle est comprise dans le titre propre, on la laisse telle quelle dans le titre propre.

Exemple: \$a Carte nationale de la Suisse 1:25 000 \$h [Document cartographique]

Si le titre propre contient une mention de responsabilité ou le nom d'un éditeur commercial, d'un diffuseur, etc. et si cette indication est grammaticalement liée au titre propre, elle est transcrite comme partie du titre propre.

Si le document ne porte pas de titre, on en crée un et le titre restitué doit toujours contenir le nom de la région concernée.

Exemple: \$a [Carte géologique du Valais] \$h [Document cartographique]

L'indication générale du type de document suit immédiatement le titre propre.

Exemple: [Document cartographique].

Font partie de la mention de responsabilité l'auteur du document cartographique mais également les cartographes responsables du recueil, les graveurs, les agences cartographiques nationales, les collaborateurs, les rédacteurs, les éditeurs scientifiques, etc.

Exemple: \$a Panorama de Chasseral, altitude 1609 m. \$h [Document cartographique] / \$c dressé par Ch. Jacot-Guillarmod; publ. sous les auspices de la section "Chauxde-Fonds" du Club alpin suisse, par les soins du groupe "Chasseral" à Saint-Imier.



2. Données mathématiques

Nous avons pris en considération uniquement l'échelle et les projections quand (ou si) elles sont mentionnées sur la carte, sur le contenu ou sur le matériel d'accompagnement imprimé. Si elle est déjà mentionnée dans la notice, elle est répétée dans cette zone. L'échelle est donnée sous la forme d'une fraction de 1.

Exemple: \$a Echelle 1:50 000.

Exemple: \$a projection conforme cylindrique à axe oblique

Annexe 4

Si on ne peut restituer aucune échelle, on met :

Exemple: \$a [Echelle non déterminée]

Si le document se présente avec des échelles variables, on donne l'échelle la plus grande puis l'échelle la plus petite, pour autant qu'elles soient connues.

Exemple: \$a Echelle 1:15 000 - 1:25 000

Si on ne peut déterminer les échelles, on met :

Exemple: \$a [Echelle variable

Pour un document en plusieurs parties, avec 2 échelles, on les mentionne toutes les deux, la plus grande d'abord.

Exemple: \$a Echelle 1:100 000 et 1:200 000

Pour un document en plusieurs parties, avec plus de deux échelles, on met simplement:

Exemple: \$a [Echelles diverses]

On peut mentionner en note l'échelle principale, et les échelles de chaque partie si elles sont faciles à repérer.

Pour des documents dont les cartes principales ont deux échelles, on les mentionne toutes les deux, en commençant par la plus grande. S'il y a plus de deux échelles, on met:

Exemple: [Echelles diverses]

3. **Edition**

On retrouve les mêmes règles que pour la description bibliographique

4. Adresse bibliographique

On retrouve les mêmes règles que pour la description bibliographique

5. **Description matérielle (collation)**

On indique ici la spécificité du type de document - et elle doit être aussi précise que possible : carte, atlas, globe, panorama, plan, carte en relief, etc.

On indique le nombre d'unités matérielles du document

Exemple: \$a 1 carte

Exemple: \$a 7 cartes murales

Un document constitué de plusieurs feuilles (chaque feuille étant une carte complète) doit être catalogué comme un ensemble de cartes

On indique également les informations concernant les couleurs, et il faut préciser les cas particuliers.

Exemple: \$a 1 carte: \$b couleur

Exemple: \$a 3 cartes: \$b bleu et blanc

On mentionne le support, si on le juge important, et sa monture.

Exemple: \$a 1 carte: \$b couleur, entoilée

Pour les dimensions et le format, on indique la longueur x la largeur, en centimètres arrondis au centimètre supérieur.

Exemple: \$a 1 carte: \$b couleur; \$c 25 x 35 cm

On indique également les dimensions des cartes quand elles sont pliées ainsi que l'accompagnement de la notice explicative.

Après la mention des dimensions du document, on peut ajouter les dimensions du conteneur et une brève description.

6. Collection

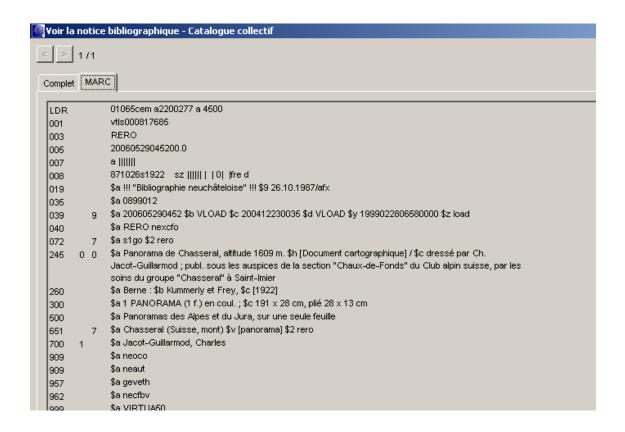
On retrouve les mêmes règles que pour la description bibliographique.

Si la collection n'est pas numérotée, il n'y aura pas de zone spécifique à la numérotation.

Exemple: \$a Falk Plan

Si elle est numérotée, il y aura la zone spécifique à la numérotation (entrée 830)

Exemple: \$a Carte nationale de la Suisse 1:100 000 \$v feuille 41



7. Notes

On retrouve les mêmes règles que pour la description bibliographique

8. Indexation de noms géographiques / Sujets

Pour l'indexation des régions géographiques nous avons utilisé la zone 651 \$a pour la région en question suivi de \$9* géologie pour spécifier le sujet.

Exemple: 651_7 \$a Genève (Suisse, GE) \$9* géologie \$v [carte] \$2 rero

Exemple: 651_7 \$a Chambéry (France, région) \$9* géologie \$v [carte] \$2 rero

Pour l'indexation du sujet nous avons utilisé la zone 650 \$a en nous basant sur le vocabulaire contrôlé de Rero.

Exemple: 650_7 \$a minéralogie

Note: Pour plus précision sur le logiciel, se référer au manuel.

RERO. Manuel de catalogage. In : Site du Réseau Romand [en ligne].

http://www.rero.ch (consulté le 08.11.2006)

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

DE LA VILLE DE GENÈVE

GUIDE PRATIQUE

CATALOGAGE ET TRAITEMENT DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

ENDNOTE (Version demo X)



Carla Argenzio-Fortuna, Rossana Beylard-Ozeroff et Liliam C. Montero Barros Étudiantes de l'Haute Ecole de Gestion (HEG) - Filière Information documentaire

Genève, 2006

Guide pratique de catalogage et traitement des documents cartographiques du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève

EndNote (Version demo X)

Introduction

L'intérêt de l'utilisation du logiciel EndNote est double. Il sert, d'une part, à créer une base de données de références bibliographiques (dans ce cas cartographiques), et, d'autre part, à faciliter le repérage des cartes et à constituer des listes cartographiques pour l'usage des scientifiques et autres utilisateurs de l'institution.

Les bases de données, sont appelées « bibliothèque » pour le logiciel EndNote. Pour sa collection de tirés à part, le Muséum à décidé de créer une « bibliothèque » pour chaque domaine d'étude, parce que le logiciel ne pouvait contenir, dans ses premières versions, qu'un nombre limité de références (32 000 pour la version 7). Actuellement, cette limitation n'existe plus, mais la bibliothèque a décidé de garder les bibliothèques par domaine. Le manuel de la version 10 recommande, en tout cas, de ne pas dépasser les 100 000 références afin de maintenir la performance de la base et d'éviter ainsi de possibles « bugs ».

En tenant compte de cette division, une base de données baptisée « cartothèque » a été créée pour sa description.

Attention:

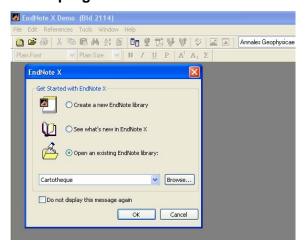
 Une bibliothèque ne peut être consultée par deux personnes à la fois. Néanmoins, une personne peut ouvrir différentes bibliothèques en même temps.

2. Chaque base de données est en double exemplaire : une version d'accès restreint aux bibliothécaires qui les alimentent de manière contrôlée et une copie à disposition des utilisateurs qui est mise à jour régulièrement.

Chaque utilisateur devra opérer un paramétrage du logiciel avant d'utiliser la base «cartothèque » afin d'accéder de manière univoque aux champs de description. En effet, le logiciel est de type monoposte et le paramétrage doit être fait sur chaque poste séparément.

Marche à suivre :

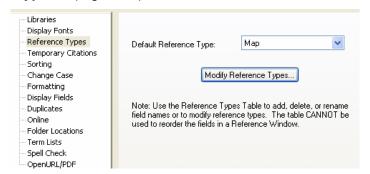
1. Cliquer → Démarrer → programmes → EndNote



Dans la fenêtre qui apparaît cliquer → cocher «open an existing EndNote library » → et, dans le bouton « Browse », choisir « Cartotheque » qui se trouve sur [donner l'adresse dans de l'emplacement des deux versions pour l'utilisateur et pour les bibliothécaires---] → cliquer l'icône correspondant → OK

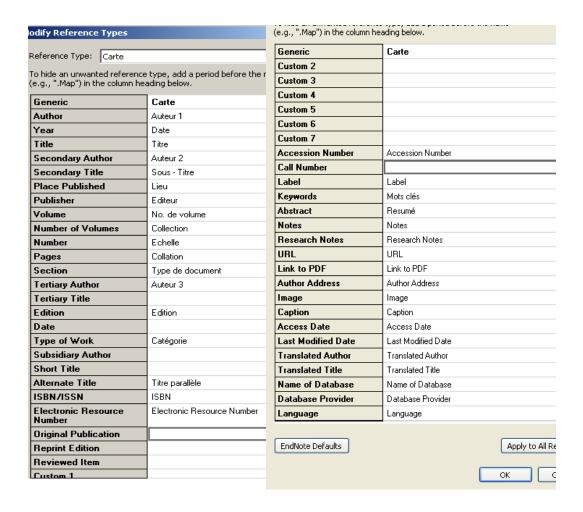


- 3. Cliquer dans le menu *Edit → « préférences »*
- 4. Dans la fenêtre qui apparaît cliquer comme dans la fig. ci-dessous
- → « Reference types » (à gauche)



→ Dans la case « Default reference type » choisir « Map » et → cliquer ensuite « Modify reference type... »

5. Dans la fenêtre qui apparaît, remplir les donnés comme le montre la figure suivante et, à la fin, cliquer OK: la première fenêtre se ferme et dans la deuxième cliquer sur « appliquer »

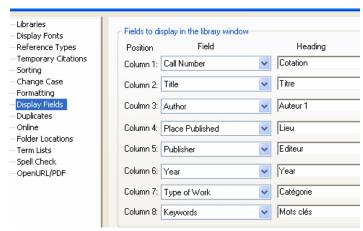


Sans fermer la deuxième fenêtre (si vous l'avez fermée → Dans le menu « Edit » → Préférences)

Cliquer sur « Display Fields »

Dans les champs de droite, paramétrez les champs selon vos désirs, en tenant compte des nouveaux noms des champs paramétrés à l'étape précédente.

Vous pouvez suivre l'exemple proposé dans la figure suivante. A la fin, cliquer sur « appliquer » et « Ok ».



1. Création d'une nouvelle notice

Pour le choix des zones, nous nous sommes basées sur les règles de catalogage AACR 2. Nous avons décidé de faire une description sommaire. Pour la ponctuation à l'intérieur des champs, se référer aux règles AACR2 (www.rero.ch).

Pour une nouvelle référence, cliquer en haut de l'écran → « References » → «New reference»

Dans la nouvelle fenêtre, remplir les champs (dans l'ordre d'apparition sur l'écran) :

Auteur 1: l'auteur principal

Date: pour la date de publication

de la carte

Titre: pour le titre principal (le sous-titre et titre parallèle vont dans un autre champ)

Auteur 2 : s'il y a un deuxième responsable de l'élaboration de la carte

Sous - titre

Lieu

Editeur

No. Volume : s'il fait partie d'une série ou

d'une collection

Collection

Echelle

Type de document : [Document

cartographique]

Auteur 3: s'il y a lieu

Edition: s'il y a lieu. Exemple: 2^e éd.

Catégorie : correspond au type de carte : Géographique, Topographique ou Autre

Titre parallèle

ISBN: peu utilisé, mais présent sur les cartes plus récentes

Cotation

Mots clés: séparés par saut à la ligne. Il faut indiquer le pays, la région ou le sujet.

Exemple:

Suisse ↔

Genève 🔔

Hydrologie +

Langue : si la carte n'est pas rédigée dans une langue officielle suisse

Date de création : date de création de la notice, au format : jj.mm.aaaa

Date de modification : date de modification (à la création les deux dates sont les mêmes !).



2. « INDEX MOTS CLES » et « INDEX AUTEUR »

Pour les mots clés, il existe une liste d'autorité. Avec la version 10, les mots apparaissent en rouge dès qu'on a tapé la première lettre du mot.

Si le mot désiré n'apparaît pas, aller dans le menu de la barre supérieure et cliquer :

→ « Tools » → « Open Term List » → « Keywords Term List » ou simplement
« ctrl+1 » et la fenêtre avec les termes s'ouvre.

Vous pouvez cliquer sur le terme choisi → « Insert Term »

ATTENTION: Vous pouvez choisir plusieurs termes à la fois si vous cliquez sur les termes de la liste et en + la touche ctrl.

Pour créer un nouveau terme, vous avez deux possibilités :

- 1. Vous l'écrivez directement dans les champs de la notice et le logiciel le reconnaît automatiquement.
- 2. Vous ouvrez la liste →cliquer sur « New Term »→ écrivez le terme → « Save Term ».

Pour les auteurs, il existe aussi une liste de termes qui fonctionne de la même manière que pour les mots clés :

Dans le menu cliquer → « Tools » → « Open Term List » → « Authors Term List ».

Cette liste s'enrichit au fur et à mesure de l'insertion des notices, le taux de recoupement des cartes dans le catalogue collectif est très bas, donc la probabilité d'y trouver l'auteur l'est aussi. Si possible, choisir la forme de l'auteur depuis le Catalogue collectif de Virtua sur Internet. Sinon introduire le nom suivi d'une virgule, ensuite le prénom ou son initiale suivi d'un point.



Les termes de ces deux listes peuvent être corrigés en cliquant « Edit Term » selon la même procédure que celle utilisée pour insérer un nouveau terme.

Lorsque tous les champs sont remplis, la nouvelle référence peut être fermée, elle est enregistrée de manière automatique.

Note : Pour plus de précision sur le logiciel, se référer au manuel:

THOMSON. *EndNote V.X: ...Bibliographies Made Easy.* Thomson ISI researchsoft, 2006. 597 p. [en ligne].

http://www.endnote.com/support/helpdocs/EndNoteXWinManual.pdf (consulté le 08.11.2006)

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

DE LA VILLE DE GENÈVE

GUIDE PRATIQUE

CATALOGAGE ET TRAITEMENT DES DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

WIKINDX



Carla Argenzio-Fortuna, Rossana Beylard-Ozeroff et Liliam C. Montero Barros Étudiantes de l'Haute Ecole de Gestion (HEG) - Filière Information documentaire

Genève, 2006

Guide pratique de catalogage et traitement des documents cartographiques du Muséum d'histoire naturelle de la Ville de Genève

Wikindx

Introduction

Wikindx est un logiciel libre⁸ et gratuit, basé sur le modèle des Wiki⁹ qui permet de créer des bases de données de références bibliographiques pour un travail de collaboration en réseau.

Nous avons créé une base de données WIKINDX pour le fonds cartographique. Le logiciel Wikindx nécessite l'utilisation d'un serveur http qui interprète les langages PHP et SQL. Nous avons donc utilisé le programme EasyPHP qui inclut le serveur APACHE (également un logiciel libre).

Installer EasyPHP

- Télécharger EasyPHP sur le site www.easyphp.org
- Double cliquer sur l'exécutable téléchargement
- Télécharger la dernière version
- Sélectionner le répertoire d'installation, suivre la procédure et exécuter le programme



Une fois le programme installé, il faut ouvrir le logiciel :

Démarrer → Programmes → EasyPHP ou cliquer sur l'icône qui se trouve à côté de l'horloge .

L'utilisation d'EasyPHP permet d'explorer le répertoire "www" via l'explorateur Windows. A cette fin, la base de données «cartothèque» est enregistrée dans le répertoire suivant :

L'expression «Logiciel libre» fait référence à la liberté de l'utilisateur et non pas au prix : liberté d'exécution, de distribution et d'amélioration (accès au code source).

⁹ Voir Annexe 1

Program Files/EasyPHP1-8/www/cartotheque

La base de données se trouve dans le serveur dont dépend le Muséum. Ceci offre la possibilité de travailler en réseau sur une seule « version » de la base.

La base de données est gérée par l'«**Administration**»¹⁰. L'administrateur est le responsable de la gestion de la base et de ses utilisateurs. Il peut ajouter ou éliminer un utilisateur, lui donner un nom d'utilisateur et un mot de passe comportant des privilèges de manipulation de la base de données.

Utilisation de la base de données « cartothèque »

Il y a trois possibilités d'accès, avec des privilèges différents :

«Administrateur»: il peut créer la configuration, les styles, les catégories, les descripteurs, supprimer une notice, personnaliser les champs, ajouter, supprimer ou modifier des utilisateurs, et il est le seul à pouvoir modifier le contenu.

«Web local» : accès à la base de données sur le serveur du Muséum.

Cliquer sur la base de données « cartothèque » pour y accéder, et introduire votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

« Internet » : la base peut aussi être consultée via l'internet, mais seulement pour la lecture des notices cartographiques si la base hébergée sur le site internet de l'institution n'autorise que la seule lecture des notices.

Travailler sur la base de données en Wikindx

Cliquer Démarrer→Programmes→EasyPHP

Dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquer sur \rightarrow \text{Web local} et, dans la nouvelle fenêtre, cliquer sur la base « cartothèque ».

La page de Wikindx est ouverte et vous pouvez vous enregistrer :

Wikindx → Accès utilisateur et mettre votre nom d'utilisateur et mot de passe. 11

Note interne: Utilisateur: « admin »; mot de passe: « admin »

Note interne : nom d'utilisateur pour les bibliothécaires : « bibo » ; mot de passe : « bibo »

L'utilisateur « **bibo** » est d'utilisation restreinte aux bibliothécaires. Ceux-ci ont le droit de sélectionner, insérer, mettre à jour, créer, modifier, indexer et créer des tables temporelles de notices.

L'intérêt de ces deux types d'utilisateurs (administrateur, bibliothécaires) est double: ils contribuent à alimenter le réservoir commun en saisissant de nouvelles fiches ou en enrichissant les fiches existantes et, pour les scientifiques, permet de créer sa propre bibliographie. Un contrôle est exercé par un responsable de la base de données qui est l'administrateur.

Bibliothécaires :

Création d'une référence

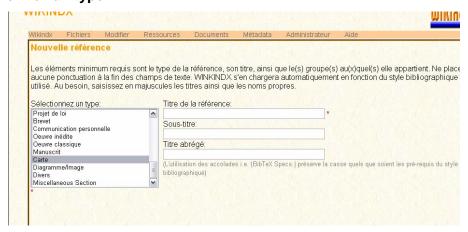
Les règles de catalogage sont les mêmes que pour les autres logiciels. Nous nous sommes basées, pour le choix des zones, sur les règles de catalogage AACR 2 et avons décidé de faire une description sommaire. Pour la ponctuation à l'intérieur des champs, se référer aux règles AACR2 (www.rero.ch).

Insertion d'une nouvelle référence

Dans la barre supérieure, cliquer sur Ressources → Nouveau :

Vous avez accès à la grille de saisie.

Sélectionnez d'abord «carte» dans la liste déroulante, à gauche de l'écran : «Sélectionnez un type»



Remplissez les champs

Titre: pour le titre principal et

Sous-titre

Et cliquer sur le bouton « continuer »

Continuez dans la nouvelle fenêtre avec les champs :

Cartographe : insérer le nombre d'auteurs

Éditeurs de la collection : insérer 1

Une nouvelle fenêtre apparaît, avec les champs concernant les données des auteurs (cartographes) et éditeurs que vous avez spécifiés.

Remplissez les champs des noms à l'aide de la liste déroulante qui apparaît à droite.

Cette liste d'auteurs contient les noms déjà utilisés dans la base.

Il faut donc d'abord vérifier si le nom se trouve dans la liste avant de le taper. Ne remplissez pas le champ « préfixe ».

Continuez avec les champs :

Nom: correspondant à l'éditeur commercial

Localisation: lieu d'édition

Titre de la collection : nom de la série ou collection

Type de carte : toujours [Document cartographique]

Numéro d'édition : numéro du volume dans la série ou dans la collection

Année de publication

ISBN: s'il apparait sur la carte

Catégorie

Descripteurs: mots-clés. Nous avons décidé nous limiter au pays, ville, région et sujet

Note: si nécessaire

Dans les champs personnalisés nous avons créé des champs pour la description spécifique des cartes :

Echelle

Collation: utiliser pour cela la ponctuation des normes AACR 2

Mention de l'édition : s'il y a lieu

Langue : si la carte est dans une langue autre que l'une des langues fédérales

Titre parallèle : s'il y a lieu

Date de création : date de création de la notice, au format : jj.mm.aaaa

Date de modification : date de modification (à la création, les deux dates sont les

mêmes!)

Et cliquer sur le bouton « continuer » : la nouvelle référence est ajoutée à la base !

Recherche bibliographique en Wikindx

La recherche de notices en Wikindx est assez complète.

Le sous-menu « **ressources** » permet de consulter les données bibliographiques de différentes façons.

En demandant l'affichage de « ressources » → «List» → « listes par tri prédéfini », il est possible d'afficher l'ensemble des données triées, au choix, par auteur, titre, éditeur, année d'édition ou par date de dernière mise à jour de la fiche bibliographique. Ce dernier tri est notamment pertinent lorsque l'on effectue des visites régulières à une bibliographie qui est en cours de mise à jour.

On peut préférer une sélection en fonction de certains critères combinés entre eux : type (livre, article, thèse...), catégorie (thème), descripteur, auteur, éditeur, revue.

La **recherche rapide** (ou combinée) permet de choisir les champs de la notice (titre, résumé...) dans lesquels on cherche un mot ou une partie d'un mot, mais aussi de combiner cette requête avec le type de document, les descripteurs et la catégorie. Attention : ce formulaire ne permet pas la recherche par nom d'auteur!

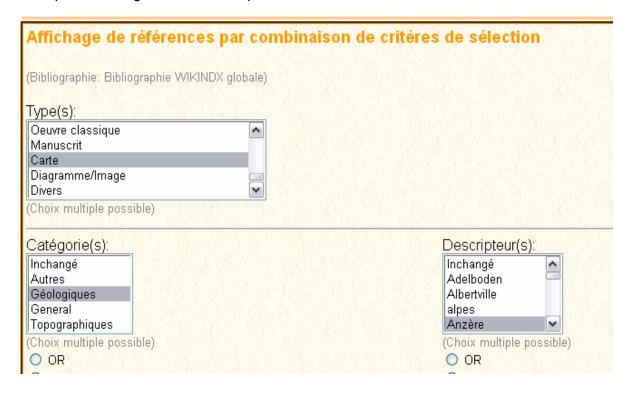
La **recherche complexe** (power search) est assez difficile à utiliser étant donné qu'elle permet de combiner une vingtaine de critères différents. De fait, son usage est sans doute à réserver pour les bases bibliographiques conséquentes et, en dernier recours, quand les autres types d'interrogation ont échoué.

Il est possible d'ajouter des références existantes à sa bibliographie personnelle et l'utilisateur enregistré peut sélectionner les fiches qu'il souhaite ajouter à sa propre bibliographie précédemment créée dans le menu WIKINDX.

Lorsqu'une consultation quelconque a été effectuée, les items «Dernière vue» et «Dernière fiche» se rajoutent au sous-menu: ils permettent d'afficher la dernière fiche ou la dernière liste de références consultée, quelle que soit la navigation postérieure dans WIKINDX.

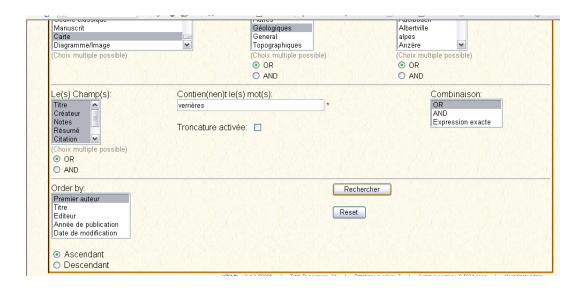
Dans la rubrique «Ressources-Sélectionner», on a l'affichage des références par combinaison de critères de sélection. Il est important de sélectionner «Titre-Ascendant» pour avoir les références dans l'ordre alphabétique. Dans le menu déroulant «Catégories», on choisit le type de carte (géologique, topographique, général, autres) ; dans le menu «Descripteurs», on trouve la liste alphabétique par lieu.

Exemple d'affichage de références par combinaison de critères de sélection :





1. Exemple de **recherche rapide** : on peut introduire les mots-clés tout en sélectionnant la catégorie et les descripteurs pour obtenir le résultat de la recherche :





Note: pour plus de précisions se référer au site SOURCEFORGE. *Site de Wikindx* [en ligne]. http://wikindx.sourceforge.net/ (consulté le 08.11.2006)